



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

radio

Question écrite n° 79246

Texte de la question

M. Joaquim Pueyo attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les inquiétudes qui pèsent sur la sauvegarde de l'emploi et de l'outil de travail au sein du réseau France Bleu du groupe Radio France. Acteurs essentiels de la démocratie, ces médias contribuent au renforcement du lien social en permettant quotidiennement aux auditeurs d'accéder à une information locale de qualité. Leur couverture extensive du territoire constitue un élément structurant du service public de la radio, les antennes nationales dépendant largement du travail réalisé localement. Cette relation de proximité se traduit dans les performances en termes d'audience : avec près de 8 % d'audience cumulée soit plus de 4 millions d'auditeurs quotidiens, le réseau France Bleu est le seul qui gagne régulièrement des auditeurs. Dans un rapport publié en juin 2013 le médiateur des radios de Radio France, Jérôme Bouvier, notait « malgré le savoir-faire et l'engagement de celles et ceux qui consacrent toute leur énergie à les faire vivre, aucun de ces médias ne pourrait exister sans soutien public ». En effet, ces médias citoyens et de proximité remplissent une véritable mission de communication sociale et ne peuvent donc avoir la rentabilité comme objectif premier. Aussi, il souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour permettre aux radios locales de continuer à exercer leur action de service public de proximité.

Texte de la réponse

La ministre de la culture et de la communication tient à réaffirmer son attachement à la singularité de Radio France, qui en fait un symbole du service public. Grâce à son maillage territorial, et notamment au réseau France Bleu, Radio France offre à tous un accès à l'information, à la culture, à la création et à la connaissance, contribuant ainsi à faire vivre le débat et à transmettre les valeurs citoyennes. Il conviendra tout d'abord de rappeler que depuis 2013, dans un contexte extrêmement contraint pour les finances publiques, la dotation de Radio France a été stabilisée. Cette contribution de Radio France à l'effort national de redressement des finances publiques n'a pas remis en cause la capacité de l'entreprise à mettre en œuvre les priorités stratégiques contenues dans le contrat d'objectifs et de moyens 2010-2014. Radio France a ainsi poursuivi le développement de ses activités, avec notamment la mise en œuvre d'une ambitieuse stratégie numérique, dont les résultats témoignent aujourd'hui de son succès auprès du public, la création de France Bleu Saint-Étienne et les succès d'audience de ce réseau, et l'ouverture de la Maison de la radio autour d'un projet culturel axé sur la transmission à tous les publics. Pour la première fois en 2015, et malgré une dotation publique stable par rapport à celle allouée en 2014, Radio France a présenté un budget en déséquilibre. Le contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2015-2019, communiqué aux commissions en charge des affaires culturelles et des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat le 28 octobre dernier, prévoit une trajectoire financière permettant le retour à l'équilibre de la société en 2018. L'État accompagne les efforts de l'entreprise en mobilisant des ressources publiques liées au chantier de réhabilitation. Ainsi, la contribution à l'audiovisuel public (CAP) d'investissement sera majorée de cinq millions d'euros en 2016 et dix millions d'euros en 2017 et 2018. Cet effort financier de l'Etat sera complété par une dotation en capital de cinquante-cinq millions d'euros entre 2016 et 2017. Enfin, la CAP de fonctionnement est prévue en hausse de 1,5 % en 2018 et 2019. Au-delà de cet accompagnement

financier, la ministre de la culture et de la communication a été extrêmement attentive tout au long des négociations du COM 2015-2019 à ce qu'il conforte la spécificité de Radio France, pour que son offre de programmes ne soit ni banalisée, ni aseptisée. La diversité et la qualité des programmes de Radio France en matière d'information et de décryptage, passant notamment par la spécificité des programmes régionaux, ne sont pas remises en cause. La trajectoire financière prévue au COM 2015-2019 garantit à Radio France, et donc à France Bleu, les moyens suffisants pour accomplir ces missions sur tout le territoire.

Données clés

Auteur : [M. Joaquim Pueyo](#)

Circonscription : Orne (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79246

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2015](#), page 3515

Réponse publiée au JO le : [9 février 2016](#), page 1256